## L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

**NOUVELLE-ORLEANS**
SAMEDI, 9 DECEMBRE 1882.

**SPECTACLES BALS, &c**

**THEATRE DE L'OPERA.**
A. J. DEFOSSEZ.....DIRECTEUR

**Samedi en matinée et Dimanche soir, 9 et 10 décembre 1882.**
La grand succès parisien
**LE JOUR ET LA NUIT.**
Opéra comique en 3 actes.....de Lecocq
Mmes Alice Raine, Bella, Sholia, Bernardi, MM. Tony Belze, Bertet et Kastner.
Nouveaux costumes.
**Vingtième soirée d'abonnement.**
**Samedi, 9 décembre 1882.**
Grande representation extraordinaire de
**LA MUETTE DE PORTICI.**
Grand opéra en 4 actes, musique d'Auber.
Tourati, Daisse, Hasselmans, Bella.
—ET—
**LA PETITE MARIEE.**
Opéra Comique en 3 actes.....Musique de Lecocq
Reapparition de M. PUGET.
Mmes Alice Reine, Bella, Sholia, MM. Tony Bélze, Kastner, Bertet.
Le bureau de location est ouvert de 10 A. M., à 4 P. M., tous les jours, au magasin de musique de Pk. Werlein, 135 rue du Canal.
Les portes s'ouvrent à 6 1/2 p. m. La représentation commence à 7 1/2 p. m.
3 déc—

**THEATRE DE L'OPERA.**
**Représentation Extraordinaire,**
AU PROFIT DU
**Robert E. Lee Monumental Association.**
**Mercredi 13 Décembre 1882.**
Second acte de
**La Muette de Portici.**
Second acte de
**GUILLAUME TELL,**
Second et Troisième actes de
**Le Jour et la Nuit.**
**Prix des Soirées d'abonnement.**
Le spectacle commencera à 7 heures et demie précises
On peut dès aujourd'hui arrêter des places au magasin de musique de M. Philip Werlein rue du Canal. 9 déc—

**GRAND CONCERT-MATINEE,**
**Par la troupe française d'opéra.**
—AU PROFIT DES—
**FAMILLES PAUVRES**
Sous les auspices de la Société des **Sœurs des Pauvres.**
A GRUNEWALD HALL,
DIMANCHE, 17 décembre 1882, à 1 h de l'après-midi.
Billets.....50 cts
Stèges réservées, 25 cts extra. On peut les retenir chez Grunewald, rue du Canal.
3 déc—au 17 déc

**GRAND OPERA HOUSE.**
Brooks & Norton.....Locataires et directeurs
**C. D. HESS'**
**Grand English Opera Company.**
Seconde et dernière semaine.
Jeudi, MASCOTTE.
**Vendredi soir, 8 Décembre, Grand bénéfice donné à M. Henry C. Penkes, 3e et 3e actes de MARTHA.**
—Le—
**H. M. S. PINAFORE.**
Samedi matinée, OLIVETTE—Samedi soir, MARITANA.
Dimanche, 10 décembre 1882—RICE'S SURPRISE PARTY.
7 déc—

Spectacles, Bals, &c.

**Théâtre St-Charles de Bidwell.**
**LUNDI SOIR, 11 DÉCEMBRE,**
**6 Soirées—2 Matinées.**
**Positivement pas de représentation de Dimanche.**
**ESMERALDA,**
—Par l'original—
**Madison Square Theatre Company.**
La célèbre scène d'étude avec son "Wealth of Brid-Bree."
Le public est respectueusement engagé à retenir des places d'avance.
5dée—

**ACADEMIE DE MUSIQUE. DE BIDWELL.**
**UNE SEMAINE, COMMENCANT**
**Dimanche soir, 3 décembre.**
Matinées comme d'habitude.
L'acteur populaire,
**Mr FRANK MORDAUNT,**
et sa troupe dramatique de premier ordre, composée de sujets favoris de New York, dans la grande comédie-drame de Robert G. Morris,
**OLD SHIPMATES.**
avec de magnifiques effets de scène et décors, y compris la grande scène du navire.
**DIMANCHE, 10 décembre — M. James A. Hearne'S HEARTS OF OAK.**
3 déc—

**QUATRIEME GRAND**
**Fancy Dress et Calico Bal**
—DONNÉ PAR—
**l'Association de Bienfaisance de l'Union Espagnole**
au bénéfice de son fonds de secours, le
**SAMEDI, 9 DECEMBRE 1882.**
**A la salle Grunewald,**
—Comité des Préparatifs—
A. PRIETO, Chairman.
Jos Peres, A Ramires, M. Castillo,
J. Vento, M Sirgo, M. Poujan,
A. A. Galan, J B Desangles, M. Fernandas.
—Comité d'Invitations—
Premier District—
Francisco Meas, coin Camp et Julie,
Juan Alaina, 406 rue Dryades.
Benito Vega, 220 rue Poydras,
Second District—
Antonio Prieto, 54½ rue du Canal,
Manuel Castillo, coin Dauphine et Quartier,
Jayme Villera, 28 rue des Ursulines,
B. Lavigne, coin Dauphine et Remparts,
N. G. Carbajal, 244 rue Bienville,
J. B. Desangles, 3 rue Decatur, en face de la Poste.
Troisième District—
Jos. Vento, 420 rue Bourbon,
Antonio Muela, 424 rue des Remparts,
Jose Peres, 522 rue Bourbon,
F. A. Bernard, coin Marais et Esplanade.
Quatrième District—
M. B. Rodriguez, 520 rue des Magasins, coin Richard.
2déc—22, 29-5, 12, 19, 26, 29nov—2en9déc.

**AUTOMNE ET HIVER DE 1882.**
Sous la surveillance immédiate et la direction de
**GEN. G. T. BEAUREGARD,**
DE LA LOUISIANE, ET DU
**GEN. JUBAL A. EARLY,**
DE LA VIRGINIE.
**PAS DE REDUCTION !**
**Pas d'ajournement !**
**PLUS D'UN DEMI-MILLION**
de Piastres distribué.
**TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.**
**11.279 Lots, montant en tout à**
**$522,500.**
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
**MARDI, 19 DECEMBRE 1882,**
**VOYEZ LE PLAN.**
**PLAN EXTRAORDINAIRE,**
**100,000 Billets à $10 le Billet.**
**LISTE DES LOTS:**
1 Grand lot de $100,000..$100,000
1 ..... de. 50,000.. 50,000
1 Lot de..... 20,000.. 20,000
2 Lots de..... 10,000.. 20,000
4 Lots de..... 5,000.. 20,000
20 Lots de..... 1,000.. 20,000
50 Lots de..... 500.. 25,000
100 Lots de..... 300.. 30,000
200 Lots de..... 200.. 40,000
400 Lots de..... 100.. 40,000
10000 Lots de..... 10.. 100,000
**PRIX D'APPROXIMATIONS**
100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit..... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit..... 7,500
**11,279 Lots s'élevant à.....$522,500**
CERTIFICAT
Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les tirages eux-mêmes et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac similes de nos signatures y apposées, dans cet avis.
G. T. Beauregard
J. A. Early
**BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.**
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
**M. A. DAUPHIN,**
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.
Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiez par l'Express.
**Remarquez que**
**TOUS LES LOTS**
—SONT—
**PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.**
Toutes lettres sans réponse signifient un refus.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

**LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE**
DONNERA AU
**GRAND OPERA HOUSE**
DE LA
**Nouvelle-Orléans, Lne.,**
—LE—
**MARDI, 19 DECEMBRE 1882,**
Un Concert-Promenade
Durant lequel il sera fait un
**TIRAGE EXTRAORDINAIRE,**
CLASSE M,
Sous la surveillance immédiate et la direction de
**GEN. G. T. BEAUREGARD,**
DE LA LOUISIANE, ET DU
**GEN. JUBAL A. EARLY,**
DE LA VIRGINIE.
**PAS DE REDUCTION !**
**Pas d'ajournement !**
**PLUS D'UN DEMI-MILLION**
de Piastres distribué.
**TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.**
**11.279 Lots, montant en tout à**
**$522,500.**
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
**MARDI, 19 DECEMBRE 1882,**
**VOYEZ LE PLAN.**
**PLAN EXTRAORDINAIRE,**
**100,000 Billets à $10 le Billet.**
**LISTE DES LOTS:**
1 Grand lot de $100,000..$100,000
1 ..... de. 50,000.. 50,000
1 Lot de..... 20,000.. 20,000
2 Lots de..... 10,000.. 20,000
4 Lots de..... 5,000.. 20,000
20 Lots de..... 1,000.. 20,000
50 Lots de..... 500.. 25,000
100 Lots de..... 300.. 30,000
200 Lots de..... 200.. 40,000
400 Lots de..... 100.. 40,000
10000 Lots de..... 10.. 100,000
**PRIX D'APPROXIMATIONS**
100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit..... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit..... 7,500
**11,279 Lots s'élevant à.....$522,500**
CERTIFICAT
Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôle les tirages eux-mêmes et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac similes de nos signatures y apposées, dans cet avis.
G. T. Beauregard
J. A. Early
**BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.**
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
**M. A. DAUPHIN,**
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.
Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiez par l'Express.
**Remarquez que**
**TOUS LES LOTS**
—SONT—
**PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.**
Toutes lettres sans réponse signifient un refus.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

**T. C. PORTEOUS,**
133 - - rue du Canal - - 133
(Bates Touro.)
**JARDIN DE WENGER,**
**Nos 11 et 13 rue Bourbon**
TOUS LES SOIRS
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,
Sous la direction de Mme Tampler.
**Programme nouveau chaque soir.**
**Matinée le Dimanche.**
Quatre cabinets somptueusement meublées pour les dames, avec des entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrement des dames visiteuses.
Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.
Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid servent servis à toute heure.
21sept—6m

**CONSULAT DE FRANCE**
—A—
**LA NOUVELLE-ORLEANS**
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
Adar, Joseph Célestin
Augustin, Joseph
Abadie, Cécile Barbe,
Avet, Vincent
Augerean, J M d'
Augereau P D d'
Augereau, Dame Vve d
Barcard, D
Bertit, Philippe
Boudas, Jean Baptiste
Beautis, Jean Marie
Brusson, Léon dit Castagnet
Bounin, Jacques
Cardéthac, Bte Clément
Cathary, François
Cadinot,
Cases, Joseph
Castelneau, Duc les héritiers
Darolag Grégoire, famille
David Paulin
Deschiches, Arthur
François
Dethas, Leon
Dupont, Pierre Benjamin
Derbecourt, Auguste dit Adrien
Desbarelle, Jean Armand
Estrancié, Jean Marie.
Espinasse, Albert
Ferlandry, Ferdinand
Ferrier, Jos
Fovatall sons
Fariaric, Lasen
Flotins, Pierre Gabriel
Fancon, Henri Victor
Fagerot, Félix Martial
Gouffé, Victor Rolland
Gérardin, Rapaz.
Grand, François
Garra, Paulin Aurélie
Groleau, Dme Vve
Hass Charles
Hirrick, Mr et Mme
Jaquet, Jean
Laporte J B
Lhote, Léon
Lhote, Arthur
Lhote, Louise
Lange, Baptiste
Landreaux Arnaud
Lajarrie, du Jo Henri
Letasnier, Emile
Lamourinne, Jean
Lassere, Jules
Monnard, Indore
Mourac, Jean
Moyne, Jean
Mathe, Jean
Morrejan, Guillaume
Marcelin, Jules Marius
Nassas, Jean Jacques
Nassans, Jean Baptiste
Ollier, Jacques
Pugeas, Adrienne
Rigé, Jean dit Cadet
Reulet, Jean-Pierre dit Cadet
Regnier, Prosper
Revertégat, Joseph
Pierre de.....
Rifaud, Marie, Vve Félix
Rotgé Jean
Sacabescaoules, Dame Vve F
Schmitt, Joseph Michel
Toujas, Tiucoire
Vercelot, Jules Joseph
Veiux, Vve née Vergé
Le Consul Général de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
La Nlle-Orléans, le 1er décembre 1882.
1er déc

**INSTITUTIONS.**
**INSTITUTION CURTO.**
**Pensionnat et Externat,**
**Coin St Philippe et Prieur.**
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfége et de chant sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrement tels que dessins en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 oct—
**Columbian Institute,**
**128 RUE PRYTANIA.**
ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles: kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.
MLLE H FITZGERALD, Directrice.
19sept—6m

**GRAND DEBALLAGE**
AU SALON DE
**MmeC. Samson**
150 - RUE DU CANAL - 150
LES
**Chapeaux et Bonnets**
Les meilleur marché et les plus fashionables.
**Modes de la dernière nouveauté**
31 oct—6m

**QUARTIERS-GENERAUX**
DES
**Fruits Crystallisés.**
J'ANNONCE à mes clientes et au public que j'ai maintenant un magasin les meilleurs Marrons glacés et Bonbons-ainsi que les plus délicieux Fruits Crystallisés, Chocolats à la crème, le tout préparé par moi.
**J. JANE,**
164 - Rue du Canal - 164
Salon de lunch pour dames
maintenant ouvert de 11 heures du matin à 11 heures du soir. La meilleure patisserie de la ville. Service de première classe.
15 nov—3m D'Ad

**Mme VALLON**
**SAGE-FEMME,**
Diplomée de la Faculté de Paris.
**Résidence: No. 179 rue des Remparts,**
Entre Ste-Anne et Dumaine.
P. S.—On pourra la consulter à toute heure.
7 oct—5am Dim Jeu—3m

**Mme VERGEZ, Sage-Femme,**
DE retour de France, prévient sa clientèle qu'elle continue l'exercice de sa profession.
Consultations pour les maladies des dames tous les jours de 7 à 8 heures A. M. et de 1 à 3 heures P. M., à son même domicile, rue Royale No 188. 14nov—1m

**Mme BOURQUARD,**
**SAGE-FEMME**
**No 97 Rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine.**
Remplace Mme Leviel.
24 nov—15 f.

**INSTITUTION CURTO.**
**Pensionnat et Externat,**
**Coin St Philippe et Prieur.**
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfége et de chant sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrement tels que dessins en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 oct—

**Mer's Sarsaparilla**
**Est un composé des vertus de la salsepareille stillingia, mandregore, rhubarbe, avec l'iode de potasse et de fer, tous puissants producteurs de sang purificateurs de sang et éléments de vie. C'est le remède le plus pur, le plus sûr, et de toute manière la différant le plus efficaf, connu du public et qui soit à sa portée. Les sciences de la médecine et de la chimie n'ont jamais produit de remède aussi précieux ni aussi puissant pour guérir les maladies résultant de l'impureté du sang. Il guérit la Scrofule et toutes les maladies Scrofuleuses, l'Erysipèle, la Rose ou le feu de St. Antoine, les Boutons, les Pustules les Taches, les Furoncles, les Tumeurs, Dartres, Humeurs, Herpes, Teigne, Impétigo, Ulcères, Pimples, Rhumatisme, Maux Mercuriels, Névralgie, Irrégularités et faiblesses de femme, Jaunisse Affections du foie, Dyspepsie, Maigreur, et Débilité générale.**
**Par ses qualités extraordinaires elle détruit les impuretés qui vicient le sang et causent les désordres et la décrépitude. Elle stimule les fonctions vitales. Elle ajoute l'énergie et la force. Elle restaure et préserve la santé. Elle donne une nouvelle vie et vigueur dans tout le système. Avec la Salsepareil le d'Ayer les malades qui en feront un essai sérieux, n'ont plus rien à craindre de l'impureté du sang. Il y a folie à employer les préparations à bon marché, qui pullulent en pharmacie, composées de substances dépourvues de toute espèce de vertu curative, et que l'on vend pour purifier le sang. Quand on en fait usage, on aggrave la maladie. La SALSEPARILLE D'AYER est si concentrée, que c'est le meilleur purificateur du sang, le plus sûr, et en même temps le moins coûteux. Les médecins en connaissent la compositions et la prescrivent. On l'emploie de toutes parts depuis quarante ans, et elle a conquis la confiance de millions de malades qui en ont éprouvé les effets bienfaisants.**
**PREPARÉE PAR LE**
**Dr. J. C. AYER & CO.,**
**Chimistes pratiques et analytiques.**
LOWELL, MASS.
Vendu par tous les Droguistes.
13 mai—

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF**

**Lafayette Folger vs. E. C. Palmer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6122.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 10 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une partie ou nous cases de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Plaisance et St. Charles, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles étant désignée par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. S. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 5 février 1862.
Acquis par le défendeur par achat de Mme L. C. D. Homergue, conformément à un acte passé pardevant W. W. Howe, notaire, le 24 décembre 1868.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9déc—9, 16, 23, 30—6, 10 janv.

**P. E. Middlemiss vs. Union Bethel** African Methodist Episcopal Church et al [archidiocèse d'Orléans]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5619.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 27 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti, désigné par la numéro vingt-deux, sur un plan de C. A. Pavy, en date du 24 juillet 1871, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 29 du livre des plans No 7, et mesurant trente pieds trois pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.
Etant la même propriété acquise par Nicholas Jefferson, défendeur par achat de Mlle Edra Lecouse, par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 3 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Nicholas J. Jefferson.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 nov—2 9 16 23 27 déc

**Josiah Fisk vs le Juri de police de la paroisse de Jefferson, rive gauche.**

COUR DU VINGT-SIXIÈME DISTRICT JUDICIAIRE pour la Paroisse de Jefferson, No 67—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour du Vingt-Sixième District Judiciaire pour la Paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 13 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Rickerville paroisse de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept de l'ilet numéro quarante, qui est borné par les rues Leontine, Pitt, Valmont et Prytanée, conformément à un plan dressé par B. Rutman et J. Thornton Thompson, en date du vingt-troisième jour de mars 1849, déposé en l'étude de J. W. Beard notaire public de District, pour le premier lot, lequel dits lots mesurent chacun vingt-huit pieds dix pouces de face à la rue Valmont sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro sept forme l'encoignure des rues Valmont et Pitt.
Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat de S. L. Hill, par un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire, le 19 février 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 nov—18 25—2 9 16 19 déc

**Garrett Brown vs. la succession de** Mme Mary Ella Higgins et W. R. K. Higgins

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6615.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 16 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, borné par les rues Chemin du Bayou, Tréné, Quartier et St-Claude, mesurant 27 pieds 7 pouces de façade sur le Chemin du Bayou, sur une profondeur de 84 pieds 2 pouces 2 lignes du côté de la rue Tréné, et 82 pieds 4 pouces 1 ligne sur la limite qui sépare le dit terrain du terrain No 8; et une largeur de 50 pieds 5 1/2 pouces à l'arrière. La propriété est louée $15 par mois et sera vendue sujette à un bail finissant le 28 février 1883.
5° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Tonti, St-Claude, St-Philippe et Tréné, mesurant 30 pieds 1 pouce et 3 lignes de façade sur la rue Dumaine, sur 96 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur; ensemble avec l'allée faisant face sur Tréné, mesurant 9 pieds 2 pouces de façade sur une profondeur de 28 pieds 9 pouces et 1 ligne, loué à $25 par mois. Les ins allations pour gaz et les chaudières seront vendus avec la maison.
6° **Un certain lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Dumaine, St-Philippe et Miro, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti, 90 pieds 4 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3 100 pieds 9 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 6, et 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.
Ensemble **avec une portion de terrain,** dans le même ilet, qui a pour défrit: Une bande commençant à une distance de 150 pieds de la rue Miro et ayant sur la ligne parallèle à la dite rue Miro, et étant cette dite portion de terrain de la partie restante aux deux dits lots 73 pieds 1 pouce plus ou moins de largeur, 42 pieds plus ou moins à la sortie sur la rue de la Poste et parallèle à cette rue et 70 pieds plus ou moins sur la ligne du côté de la rue Dumaine et parallèle à cette rue.
Ensemble les dits lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 déc—9 16 23 30, 3 jan

**Urban Theurer vs. veuve J. H. Werner,** née Helena Muhlert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5265—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Rickerville paroisse de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept de l'ilet numéro quarante, qui est borné par les rues Leontine, Pitt, Valmont et Prytanée, conformément à un plan dressé par B. Rutman et J. Thornton Thompson, en date du vingt-troisième jour de mars 1849, déposé en l'étude de J. W. Beard notaire public de District, pour le premier lot, lequel dits lots mesurent chacun vingt-huit pieds dix pouces de face à la rue Valmont sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro sept forme l'encoignure des rues Valmont et Pitt.
Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat de S. L. Hill, par un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire, le 19 février 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 nov—18 25—2 9 16 19 déc

**Succession de Felix Rieger.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 72,26—Division E—Attendu que Mme Barbara Stogle, veuve de Felix Rieger, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Felix Rieger, son mari, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
8 déc—8 12 17

**Succession de Louis Fresnel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 46—Division E—Attendu que Antoine Fresnel a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Fresnel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 déc—7 12 16

**Succession de Hattie C. Hamilton.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6349.—Division A—Vu et pour le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est pour lesquelles le compte présenté par David Jack-on et Antoine Fresnel, exécuteurs testamentaires dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1 déc—1 5 10

**Avis aux créanciers.**

ETAT DE LA LOUISIANE,
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 7173.
Emile E Dreyfous vs ses créanciers.
Aux créanciers de Emile E Dreyfous et à toutes personnes intéressées.
Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de E J Dreyfous Esq., un notaire, le 16me jour de décembre 1882, à 11 heures du matin.
Donné sous des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.
Nlle-Orléans, 2me jour de décembre 1882.
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
6 déc—6, 10 15

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Chas. N. Edwards vs. ses créanciers—No 7,017
Aux créanciers de Charles N. Edwards et à toutes autres personnes intéressées:
Vous êtes par le présent avis requis, comme créancier en cette affaire, d'assister à une réunion qui aura lieu au bureau de John Rendnagel, notaire, le 16me jour de décembre 1882, à 11 heures du matin.
Vous êtes faites aux bureaux de A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N H. Rightor, Henri L. Lazarus, juges de la dite cour.
Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1882.
F. A. LUMINAIS, député-greffier.
12 nov—12 20—15 déc

## VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

**Vente péremptoire de propriétés de choix bien situées et améliorées dans le Deuxième District.**

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau, No 56 rue Royale—SAMEDI, 24 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Orléans, Royale, St Pierre et Bourbon, mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de façade rue d'Orléans sur 57 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La propriété est louée à $34 par mois.
2° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Philippe, Dauphine, Dumaine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 101 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles mesure française. Une maison double et louée $20 par mois à deux locataires, sera vendue sujette à un bail expirant le 31 août 1883.
4° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Tréné, Quartier et St-Claude, mesurant 27 pieds 7 pouces de façade sur le Chemin du Bayou, sur une profondeur de 84 pieds 2 pouces 2 lignes du côté de la rue Tréné, de 82 pieds 4 pouces 1 ligne sur la limite qui sépare le dit terrain du terrain No 8; et une largeur de 50 pieds 5 1/2 pouces à l'arrière. La propriété est louée $15 par mois et sera vendue sujette à un bail finissant le 28 février 1883.
5° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Tonti, St-Claude, St-Philippe et Tréné, mesurant 30 pieds 1 pouce et 3 lignes de façade sur la rue Dumaine, sur 96 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur; ensemble avec l'allée faisant face sur Tréné, mesurant 9 pieds 2 pouces de façade sur une profondeur de 28 pieds 9 pouces et 1 ligne, loué à $25 par mois. Les installations pour gaz et les chaudières seront vendus avec la maison.
6° **Un certain lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Dumaine, St-Philippe et Miro, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti, 90 pieds 4 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3 100 pieds 9 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 6, et 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.
Ensemble **avec une portion de terrain,** dans le même ilet, qui a pour défrit: Une bande commençant à une distance de 150 pieds de la rue Miro et ayant sur la ligne parallèle à la dite rue Miro, et étant cette dite portion de terrain de la partie restante aux deux dits lots 73 pieds 1 pouce plus ou moins de largeur, 42 pieds plus ou moins à la sortie sur la rue de la Poste et parallèle à cette rue et 70 pieds plus ou moins sur la ligne du côté de la rue Dumaine et parallèle à cette rue.
Ensemble les dits lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 déc—9 16 23 30, 3 jan

**Urban Theurer vs. veuve J. H. Werner,** née Helena Muhlert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5265—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la